

Conduire une activité de cueillette arbustive en milieu naturel

UCARE du BP REA

du 11 au 15 mars 2024

et du 10 au 14 juin 2024

(2 semaines non-consécutives)



Formation diplômante en présentiel



OBJECTIFS

Évaluer le potentiel des cueillettes arbustives pour tous les produits de l'arbre : distillation, gemmothérapie, herboristerie, alimentaire, sève, gomme. Focus sur le tilleul.

Acquérir les techniques de cueillette dans le respect de la réglementation en tenant compte des caractéristiques des arbres, de l'environnement et du marché. Évaluer son activité à partir de critères technico-économiques

Compétences visées :

- déterminer les caractéristiques botaniques des plantes. Identifier les arbres à cueillir.
- élaborer une démarche de la cueillette en milieu naturel. Dans le respect de la ressource
- réaliser des travaux de cueillette des différents produits des arbres en sécurité.
- valoriser les produits

CONTENU DE LA FORMATION

Les arbres et leurs produits (42H) - Tilleul (28H) :

Identification des arbres, arbustes et des potentialités du milieu naturel (21H)

Identification des essences - identification des sites de cueillette exploitables. Présentation de la réglementation concernant l'accès à la ressource. Etablir un calendrier de cueillette.

Mise en œuvre des techniques de cueillette (35H)

Acquérir des techniques de prélèvement appropriées aux différents types d'arbres et de produits. Organiser efficacement les chantiers de cueillette. Définir les méthodes de gestion des sites dans le respect de la ressource naturelle. Gestes, postures et sécurité.

Valorisation des produits de la cueillette (14H)

Distinguer les principales techniques de conditionnement et de transformation des produits des arbres. Identifier les principaux circuits de vente et les acteurs de la filière « produits arbustifs ». Établir des coûts de production pour l'activité de cueillette. Identifier la réglementation concernant la commercialisation des plantes.

Intervenants-es :

- JF Roussot, paysan Herboriste
- S. Aubert, gemmeur - calfatage
- A. Coulombel, paysan herboriste
- N. Carrioux, cueilleuse
- T. Echantillac, cueilleur
- F. Labussière, producteur/ cueilleur
- A Vernin, PNR Baronnies
- L. Chaber, ethnobotaniste
- Professionnels de la filière amont et aval
- liste non exhaustive, susceptible d'évoluer.

📄 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

📍 LIEU : Locaux du CFPPA, visite de cueilleurs et de lieux de cueillette

🕒 DURÉE & RYTHME :
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00

📅 PROCHAINE SESSION :
du 11 au 15 mars
et du 10 au 14 juin 2024
(2 semaines non-consécutives)

👤 PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés·ées
- Exploitants·tes agricoles
- Autres publics

✅ PREREQUIS : aucun

100 % de réussite à l'examen (2023)

100 % de satisfaction (2023)



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Isabelle GREGOIRE, référente pédagogique
04 75 26 90 50 | isabelle.gregoire@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2024 - STAGIAIRE BP

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation)
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 260,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- Personnel : 875,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, Pôle Emploi...) : 875,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Au cours de la formation, pour des produits choisis, vous indiquerez les caractéristiques botaniques de l'arbre, vous expliquerez les différentes conditions, précautions et opérations relatives à sa cueillette dans son biotope et le cadre réglementaire de sa commercialisation.

- Attestation de suivi de formation

Selon le statut : validation d'une UCARE du BPREA

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
- Matériel de distillation, séchoir.
- Prêt d'ouvrages spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Etude de cas
- Travaux de mise en pratique
- Exposés

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour les visites, déplacement possible sur 2 jours dans les Hautes Alpes, en forêt (Seynes les Alpes).
Prévoir une tenue adaptée aux activités de terrain.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.CFPPA-NYONS.FR

